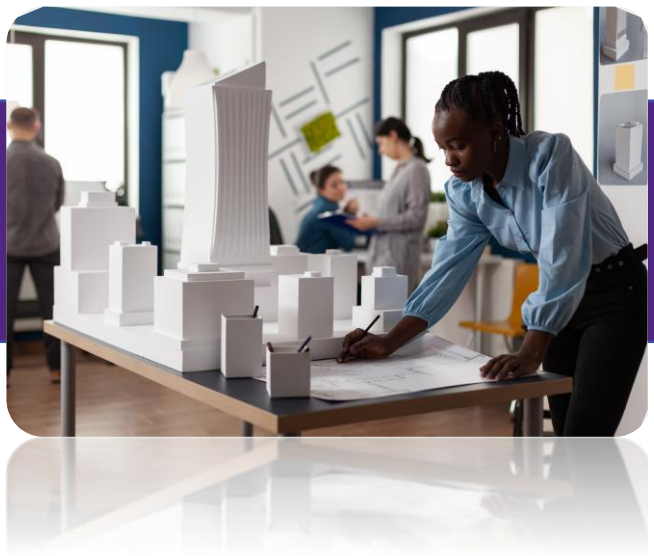


ARCHITECTURE : UNE DYNAMIQUE PORTÉE PAR L'EMPLOI SALARIÉ

Le secteur de l'architecture est constitué de l'activité suivante :

- 7111Z Activités d'architecture

L'architecture se distingue nettement des autres secteurs des ICC : c'est le seul ensemble où les établissements employeurs sont majoritaires. Cette spécificité tient à la nature même du métier, qui nécessite des équipes, une responsabilité de conception, des phases de suivi, une relation avec les maîtres d'ouvrage et une inscription dans la chaîne de la construction.

Établissements : un secteur davantage structuré autour de l'emploi salarié que les autres ICC

En 2025, l'architecture compte 4 981 établissements en Île-de-France, ce qui représente 4 % du total des établissements ICC franciliens. 58 % de ces établissements sont situés à Paris.

Nombre d'établissements de l'architecture par département en 2025

Département	75	77	78	91	92	93	94	95	Total IDF
Nombre d'établissements	2 903	183	308	134	523	404	395	131	4 981
Part du département / total IDF	58 %	4 %	6 %	3 %	10 %	8 %	8 %	3%	100 %

Source : ACOSS, 2025

Le secteur se distingue nettement des autres secteurs des ICC par une structuration davantage tournée vers l'emploi salarié : avec 53 % d'établissements employeurs, l'architecture est le seul secteur des ICC où les établissements avec salariés sont majoritaires.

Ainsi, le secteur de l'architecture représente-t-il une part significative des établissements employeurs des ICC (établissements de 1 salarié ou plus) puisqu'avec 2 641 établissements employeurs en 2025, il pèse 11 % de cette catégorie en Île-de-France. Parmi les établissements employeurs, 63 % sont situés à Paris.

Nombre d'établissements employeurs par département en 2025

Département	75	77	78	91	92	93	94	95	Total général
Nombre d'établissements	1 668	99	153	53	249	188	182	49	**2 641**
Part département / total IDF	63 %	4 %	6 %	2 %	9 %	7 %	7 %	2 %	100 %

Source : ACOSS, 2025

Depuis 2015, le nombre d'établissements employeurs du secteur dans la région a progressé de manière mesurée, puisqu'il est passé de 2 472 à 2 641, soit une évolution de 7 %, ce qui place l'architecture dans une situation plus favorable que celle de la majorité des secteurs des ICC franciliens.

Salariés : une forte progression de l'emploi salarié dans un secteur très concentré à Paris

Le secteur emploie 14 216 salariés en 2025 en Île-de-France, soit 6 % des effectifs franciliens des ICC. 73 % des salariés du secteur travaillent à Paris.

Effectifs salariés par département en 2025

Département	75	7 7	78	91	92	93	94	95	Total général
Effectifs salariés 2025	10 330	344	478	177	1 029	1 090	649	119	**14 216**
Part département / total IDF	73 %	2 %	3 %	1 %	7 %	8 %	5 %	1 %	100 %

Source : ACOSS, 2025

Depuis 2015, les effectifs salariés du secteur ont fortement progressé, de + 23 %, passant de 11 526 à 14 216 salariés, l'une des plus fortes hausses parmi les secteurs des ICC franciliens.

La hausse des effectifs salariés (+23 %) et celle des établissements employeurs (+7 %) reflètent une dynamique favorable sur la période. Elle peut être éclairée par les évolutions de la commande architecturale : rénovation, réhabilitation, adaptation du bâti, transition écologique et besoin de qualité du cadre de vie.

A Paris, ce sont le 11ème (17 % des effectifs parisiens), le 10ème (10 %) et le 2ème (9 %) arrondissements qui concentrent le plus de salariés du secteur.

Un taux de création d'entreprises particulièrement élevé en Seine-Saint-Denis et en Val-de-Marne

En 2025, 938 entreprises ont été créées dans le secteur de l'architecture en Île-de-France, soit 3 % de l'ensemble des créations d'entreprises des ICC franciliennes. 55 % de ces créations ont eu lieu à Paris. C'est en Seine-Saint-Denis (24 %) et en Val-de-Marne (23 %) que le taux de création d'entreprise est le plus élevé.

Nombre de créations d'entreprises par département en 2025

Département	75	77	78	91	92	93	94	95	Total IDF
Activités d'architecture	515	32	51	28	103	95	90	24	**938**
Taux de création	18 %	17 %	17 %	21 %	20 %	24 %	23 %	18 %	19 %

Source : Insee, SIDE, 2025